REPUBLIQUE FRANÇAISE - ELECTIONS LEGISLATIVES 21 MARS 1993 - **2e CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE**



ASSOCIATION POUR LES LIBERTES EN EUROPE

VOTRE DEPUTE

MARS 1993

MICHEL DETOC

ARTISAN

SUPPLEANT : JEAN-PAUL FURNON TECHNICIEN

L'INDEMNITE DE FONCTION DU DEPUTE EST NON IMPOSABLE !
PEUT-ON L'ACCEPTER ?

Je m'engage, Michel DETOC, à verser cette imposition dans les caisses de retraites dans l'attente de son vote.

- **RETRAITE :** - Non à la contribution sociale généralisée.
  - Retour à la vignette RAMADIER dans les caisses de retraite.
  - Retraite pour les femmes à 50 ans, pour les hommes à 60 ans.

  Sauvegardons les acquis actuels

- **EMPLOI :** - Créons des postes supplémentaires d'infirmières. Cette création d'emploi n'étant pas une perte budgétaire pour l'Etat mais une répartition financière mieux gérée.
  - Les usines françaises fabriquant à l'étranger doivent être taxées de façon à sauvegarder le TRAVAIL en France.
  - Nous devons taxer les MACHINES et les ROBOTS plutôt que les hommes.

- **LA MERE :** - Que les mères de citoyenneté française puissent choisir d'élever chez elles leurs enfants pendant 4 ans, à partir de leur maternité en conservant leurs salaires.

- **NATURE :** - Protégeons nos parcs nationaux et départementaux en créant une police montée qui créra des EMPLOIS.

- **SANTE :** - Gratuité des soins médicaux comme en Alsace et en Lorraine.

- **SECURITE :** - Que la Police et la Gendarmerie recoivent : moyens + aide de l'Etat.

- **TRAVAILLEURS INDEPENDANTS :**
  - Dépôt de bilan : HALTE AUX MASSACRES.
  - Faillite = chômage
  - Suppression de la taxe professionnelle
  - Allègement des charges sociales et fiscales

- **JUSTICE :** - Une justice révisée, plus juste et plus équitable.

- **ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD :**
  - Justice et dignité. Qu'ils soient RETABLIS dans leur droit d'anciens combattants.

Il faut voter pour des gens nouveaux dynamiques et ayant la foi.

Vu le candidat

Imprimerie Générale Lyonnaise